

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 64 (1991)

**Heft:** 1

**Artikel:** Un projet pour Begnins

**Autor:** Chemetov, Paul / Huidobro, Borja / Friedli, Jean-Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129146>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quelles en étaient les grandes lignes? Begnins, commune viticole située sur les plateaux qui dominent le lac Léman, proche de Genève, est soumise à la pression urbaine de cette métropole.

Les photos aériennes montrent bien que l'ancien noyau villageois se perd dans l'étendue du sol occupé par les villas, qui s'implantent suivant des logiques qui ne sont pas celles du lieu. Si pendant longtemps cette tendance ne soulevait pas question, l'évolution des mentalités et des modes de vie amène aujourd'hui à une vision d'un nouvel équilibre nécessaire.

La poursuite de l'ancienne urbanisation par le coût foncier et de construction des grandes villas établit aujourd'hui une barrière financière au logement des classes moyennes, et à plus forte raison de milieux plus modestes. Le vieillissement des habitants des villas, le départ des enfants, la difficulté des reventes, sont des facteurs qui pèsent négativement sur la fréquentation des équipements publics de Begnins, en particulier des écoles.

Evoquons enfin les problèmes d'économie d'énergie et d'écologie (croissance des réseaux) générés par une extension en tache d'huile du village de Begnins.

Pour toutes ces raisons, il a paru nécessaire aux concepteurs de proposer un ensemble bâti concentré mêlant la location et la vente des appartements collectifs et individuels, laissant la place à l'artisanat, et réservant un équipement public : le bassin de natation situé au bout de la rue centrale de Begnins.

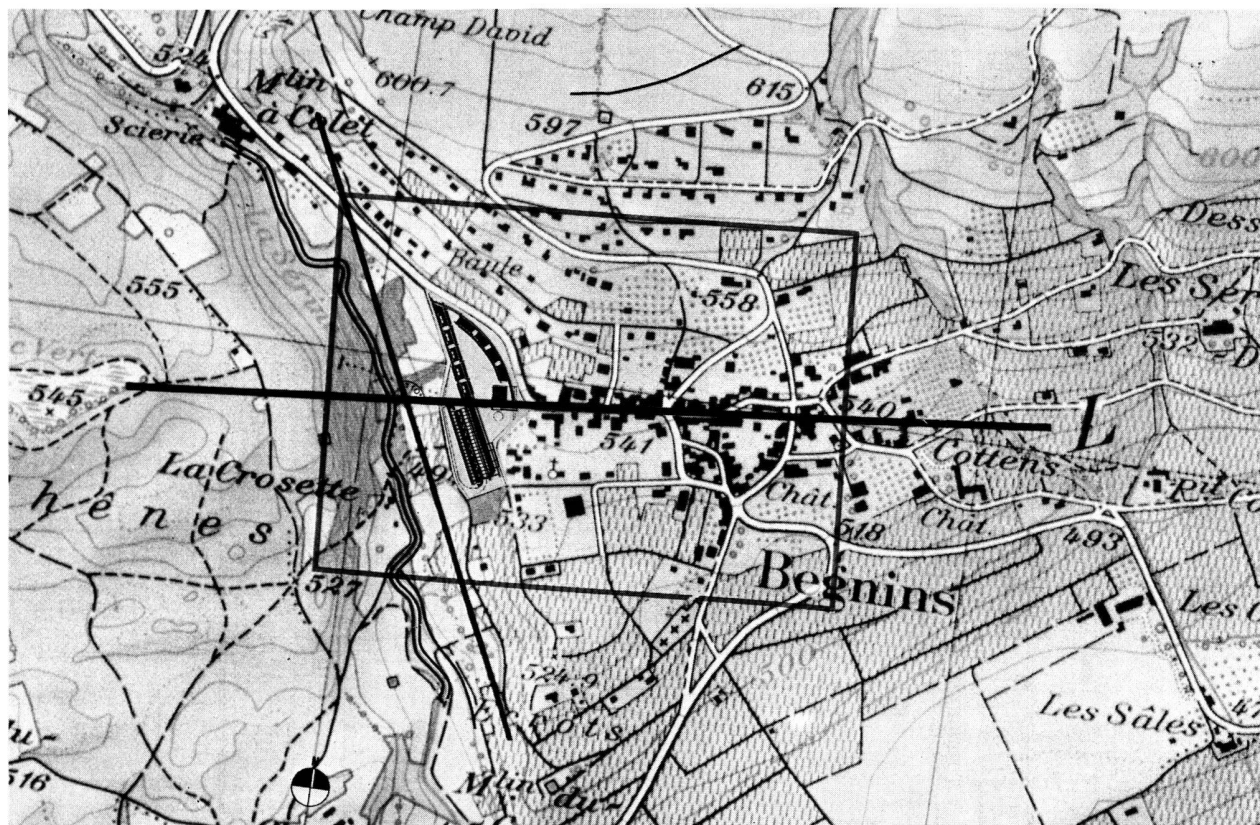
Les différents documents cartographiques montrent la logique de l'implantation qui vient conclure le groupement ancien de Begnins sur les pentes qui descendent vers la Serine. Un arc de petits collectifs vient confirmer la courbure de la route de Saint-Cergues.

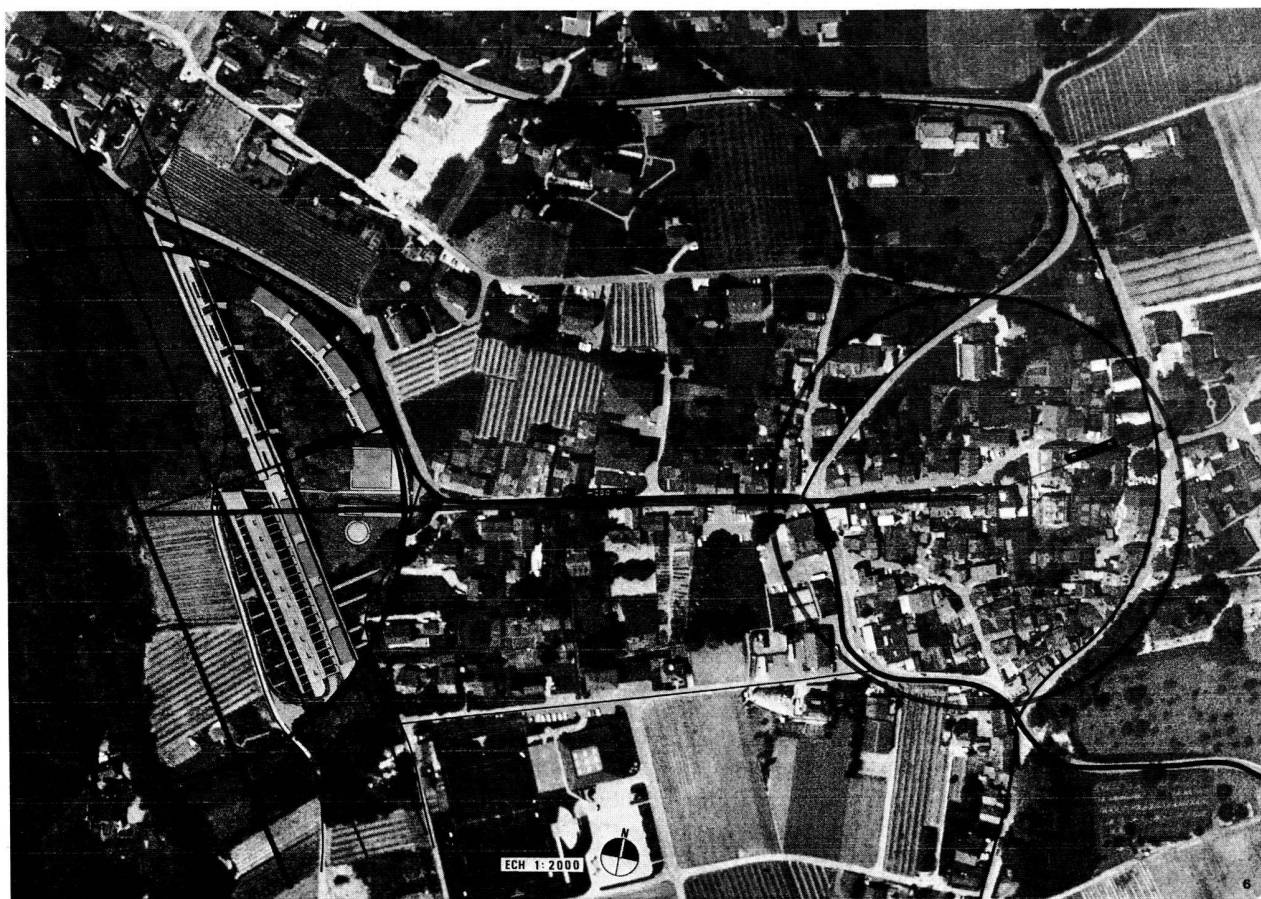
L'implantation face au Bois de Chênes, qui assure des vues obliques vers le lac, a été conçue afin que les lignes d'acrotère et de faitage soient plus basses que le sol de la rue centrale de Begnins (cote 540).

Le schéma présenté s'inspire d'une logique territoriale qui, aujourd'hui dans toute l'Europe, fait le constat des erreurs de la construction des

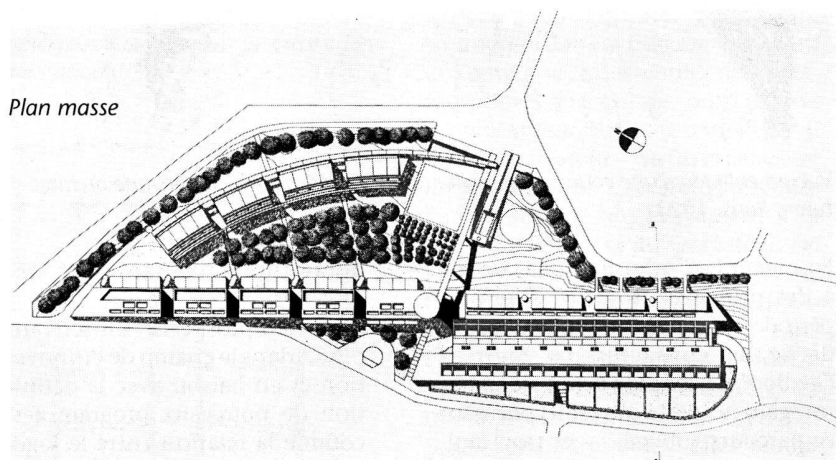
# D

epuis 1983, les propriétaires du secteur de Persières à Begnins étudient l'aménagement de leurs terrains. Au début de l'année 1988, J.P. Friedli, représentant un groupe de dix propriétaires de parcelles, proposait à Paul Chemetov et Borja Huidobro de mener une étude conjointe sur le plan de quartier de cette zone. Ce projet, soumis au Conseil Commu-

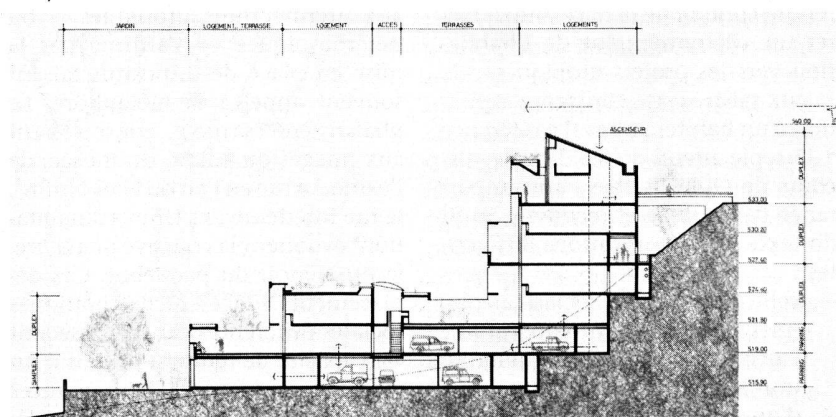




Plan masse



Coupe



grands ensembles, comme des lotissements pavillonnaires.

Cette logique s'inscrit dans celle du site, et prolonge l'histoire urbaine de Begnins, préservant ses vignobles, tout en offrant à la commune le complément de population nécessaire à la gestion des équipements publics et à la survie des commerces locaux.

Le 19 septembre 1990, la municipalité nouvellement élue de Begnins, décidait de ne pas soumettre à enquête publique le projet.

Nous ne nions pas les mérites historiques de la ferme bernoise, mais nous ne pensons pas que la reproduction en grand nombre de ce modèle, dans des conditions d'implantation et de taille qui s'éloignent du type d'origine, puisse être une réponse à la construction souhaitée, dont quelques grands exemples suisses et européens ont établi les principes et démontré la validité.

Sept années de travail, de concertation et d'évolution des esprits, vont-elles être tenues pour négligeables?

*Paul Chemetov, Borja Huidobro,  
Jean-Pierre Friedli*